Témoignage Clients – Jordan MILLET – Responsable Financier

1. **Pouvez-vous svp vous présenter et nous présenter votre entreprise ?**

Bonjour, je suis Jordan Millet, Responsable Financier chez ARTEMIDE. ARTEMIDE est un groupe international fabricant de luminaires et de solutions d'éclairage. Notre maison-mère est située en Italie et le groupe réalise environ 120 millions € de chiffre d'affaires dans le monde.

2. **Quel était le périmètre & les objectifs de la collaboration avec Velis Conseil ?**

Les 1ers échanges avec Velis Conseil ont porté sur la fiscalité locale, notamment l'optimisation de la Taxe Foncière et de la CFE. Mon objectif était de faire des économies sur ce poste de dépenses qui peut être significatif pour nous. Comme c'est un sujet très complexe qui nécessite des compétences spécifiques, j'ai décidé de faire appel à un expert pour nous aider dans ces démarches. Ensuite, nous avons échangé sur la fiscalité de l'énergie qui est également une dépense significative pour nous. J'avais travaillé avec un autre cabinet sur ce sujet mais je n'étais pas satisfait de leur travail. Comme les résultats sur la mission fiscalité locale étaient positifs et la relation avec Velis Conseil également, je vous ai confié l'optimisation des dépenses liées à l'énergie.

3. **Pourquoi avez-vous choisi de nous faire confiance ?**

Principalement 2 éléments ont fait la différence et m'ont convaincu de travailler avec vous. Tout d'abord, la relation humaine lors des 1ères discussions, c'était fluide, clair et j'y accorde une grande importance quand je choisis un prestataire avec lequel collaborer. Cela s'est d'ailleurs confirmé durant toute la mission et les échanges avec les experts à chaque étape. Le 2nd point clé pour moi a été votre modèle de rémunération. En tant que Responsable Financier, mon rôle est de faire des économies pour l'entreprise. Avec vous, je ne prenais aucun risque en démarrant la mission puisque vous ne percevez une rémunération que si j'ai réalisé des économies au préalable. Enfin, ces thématiques de fiscalité sont très techniques et c'était un gain de temps pour nous de confier leur optimisation à un expert dédié plutôt que de tenter de le faire en interne.

4. **Comment évaluez-vous la méthodologie de notre cabinet ? Pour quels résultats ?**

Elle est très fluide car transparente dès le début de la collaboration. Vous prenez le temps d'expliquer les différentes phases de la mission, les documents nécessaires, la répartition des tâches, les scénarii potentiels, etc… Cela démontre votre expertise pointue sur ces thématiques en plus de rassurer sur le fonctionnement à venir. Le temps passé par les équipes d'ARTEMIDE et moi-même pour cette mission a d'ailleurs été très faible car vous vous occupiez de tout en amont. L'accompagnement a également été très important et positif, notamment dans les échanges avec l'administration. Nous avions tous les éléments techniques déjà prêts car gérés par le consultant et cela facilitait toutes les démarches. Concernant les résultats, ils ont été très satisfaisants avec des économies significatives sur la Taxe Foncière, la CFE et la fiscalité de l'énergie. Nous avons récupéré du trop versé sur les années antérieures tout en diminuant nos dépenses immédiatement et pour les années à venir.

VELIS CONSEIL - SAS au capital de 30 000 € - RCS Paris 888 027 075 - Siret 888 027 075 00017
221 rue La Fayette 75010 Paris, France – contact@velis-conseil.fr

5. **Quels éléments de notre prestation vous ont le plus marqué ?**

Votre approche est différente de celle des grosses structures et c'est ce qui m'a plu. Vous vous êtes adaptés à notre organisation et non l'inverse. Vous êtes beaucoup plus à l'écoute que certains de vos confrères et la communication est transparente à chaque étape. Cela permet une meilleure réactivité de réponse lors des différentes phases de la mission. Cela renforce surtout la qualité de la relation humaine entre les équipes et c'est ce que je retiens en premier de notre collaboration. Sur la partie technique, Velis Conseil est davantage force de proposition sur des pistes complémentaires et sur le cadre réglementaire à moyen terme ; là encore parce que vous avez pris le temps de réfléchir selon notre contexte et nos enjeux.

6. **En résumé, quel est votre niveau de satisfaction après ces missions ? Accepteriez-vous de nous recommanderiez ?**

J'ai été très satisfait des 2 missions menées par Velis Conseil sur la fiscalité locale et la fiscalité de l'énergie. J'ai beaucoup apprécié votre approche, votre expertise technique ainsi que les relations humaines établies lors de cette collaboration. Donc oui, je recommande Velis Conseil !! On ne prend d'ailleurs aucun risque à faire appel à vous puisque vous ne vous rémunérez que si vous trouvez des économies. Et c'est très rassurant pour une entreprise.

VELIS CONSEIL - SAS au capital de 30 000 € - RCS Paris 888 027 075 - Siret 888 027 075 00017
221 rue La Fayette 75010 Paris, France – contact@velis-conseil.fr